



Élections
professionnelles de
la Fonction Publique
2022

CAP Catégorie A
Enseignement
Agricole
PLPA, PCEA, CPE

VOTEZ FO

Du 1^{er} au 8
décembre 2022

Elections
de vos
représentants
des personnels
par vote
électronique



FO : LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC

Vous êtes titulaire, stagiaire interne ou sur liste d'aptitude
CES ELECTIONS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
(CAP) VOUS CONCERNENT.



CE QUE FO DEFEND :

- **Nous revendiquons :**
 - Une égalité de progression de carrière pour tous jusqu'au dernier grade et échelon.
 - Une rémunération digne par une revalorisation immédiate des salaires sans contrepartie pour rattraper la perte de pouvoir d'achat subie depuis plusieurs décennies (25% depuis 2000).
- **Nous exigeons** la création des postes statutaires nécessaires.
- **Nous combattons :**
 - Le recours à des heures supplémentaires pour compenser les suppressions d'emplois.
 - La dérégulation des seuils qui dégrade nos conditions de travail.
- **Nous nous opposons** à toute tentative de gestion de carrière des agents au niveau local.
- **Nous continuons à combattre** l'arbitraire de PPCR qui a allongé les carrières en supprimant les réductions d'ancienneté et qui a créé une rupture d'égalité entre les agents en instaurant des critères d'accès au grade fonctionnel « classe exceptionnelle » (quotas dans les avis, peu de missions éligibles...).
- **Nous refusons** tout projet qui vise à obliger les agents à se former en dehors du temps de travail.



AVEC FO...

BOUGEONS LES LIGNES !

FO est le 1^{er} syndicat représentatif de la Fonction Publique, le 2^{ème} au CTM du MASA.

FO est présente dans tous les secteurs du MASA.

Toute l'action de notre syndicat n'a qu'un seul but : exprimer et faire aboutir vos revendications et vos droits quel que soit le gouvernement en place.

VOTER FO

C'est renforcer la démocratie dans les instances (CSA, CAP, CCP).

VOTER FO

C'est l'assurance d'être entendu et représenté par des femmes et des hommes qui s'engagent.



AVEC FO, AGISSONS ENSEMBLE

La loi de transformation de la fonction publique de 2019 entend réduire la représentation des personnels et leur capacité à défendre les intérêts particuliers des agents. Désormais, seul un syndicat actif a le pouvoir d'intervenir pour défendre votre carrière.

C'EST POURQUOI VOS ELUS FO, LIBRES ET INDEPENDANTS, SONT A VOTRE ECOUTE :

- Indépendants de l'administration, ils prennent en considération votre situation personnelle.
- Ils exercent votre « droit d'évocation » auprès de l'administration lors des mobilités.
- Ils défendent votre dossier de promotion dans le cadre de leurs échanges avec l'administration.
- Ils vous rendent compte de leurs travaux et des résultats obtenus.
- Ils restent à votre disposition pour vous renseigner.
- Ils n'hésitent pas à interpellier l'administration si la situation d'un agent le nécessite.

Dans le cadre des CAP, ils sont vos défenseurs pour les :

- Propositions ou refus de titularisation.
- Sanctions disciplinaires.

Ils vous accompagnent pour tous vos recours dans le cadre des :

- Litiges relatifs au temps partiel.
- Refus d'une disponibilité pour convenance personnelle.
- Refus d'autorisation d'absence pour préparer un concours ou pour une formation.

POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES, VOS ÉLUS FO S'ENGAGENT À :

- Vous accompagner pour mieux vous défendre dans votre progression de carrière et, si besoin, vous accompagner dans les recours y compris auprès des tribunaux administratifs.
- Défendre un cadre qui permette aux agents un vrai déroulement de carrière.
- Défendre l'ouverture des concours nationaux, où l'égalité des chances est garantie.
- Lutter contre les promotions « à la tête du client ».

VOTER FO

C'est choisir des élus libres et indépendants des pouvoirs politiques et de leur administration ou des autres forces syndicales.

VOTER FO

C'est choisir des élus qui font respecter les droits et l'égalité de traitement des agents.

VOTER FO

C'est choisir des élus dont la priorité est de rester proches de la situation et des préoccupations personnelles des agents.

VOTER FO

C'est choisir des élus compétents, disponibles, qui rendent compte de leurs travaux.



ON ❤️ LE SERVICE PUBLIC !!

PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS POUR LA JUSTICE SOCIALE

BILAN DE VOS ÉLUS FO, CES 4 DERNIÈRES ANNÉES :

Carrières :

- **Pour l'amélioration des critères de mobilité et d'affectation :** l'administration effectuant désormais seule la mobilité, FO demande à avoir un droit de regard préalable afin d'éviter les multiples erreurs ou omissions observées sur les mouvements passés.
- **Pour plus de promotions pour les agents :** FO est attachée à ce que chaque enseignant accède à l'indice terminal du corps, ce qui n'est plus possible avec PPCR et le grade « classe exceptionnelle ». FO a aussi toujours revendiqué un taux de promotions à la « hors classe » plus élevé. FO s'est d'ailleurs engagée dans l'accompagnement des collègues sur des recours au tribunal administratif concernant les modalités de promotion et d'avancement particulièrement injustes et insuffisantes.
- **Pour la déprécarisation des contractuels qui le souhaitent :** FO l'a toujours défendue !

Recrutement :

- **Pour le recrutement des PLPA, PCEA :** nous avons obtenu l'ouverture de concours au niveau de la licence, voire à Bac+2, pour certains.
- **Pour le maintien du corps de PLPA :** l'administration et d'autres organisations syndicales sont favorables à la création d'un corps fusionné (PLPA-PCEA). Pour FO, l'existence d'un corps de PLPA garantit le maintien de l'enseignement professionnel par la voie scolaire et non uniquement par la voie de l'apprentissage (comme le souhaite le gouvernement).
- **Pour l'ouverture de concours spécifiques à l'enseignement agricole :** FO a toujours combattu l'ouverture de concours communs avec l'Éducation Nationale.
- **Pour plus de postes ouverts aux concours dans toutes les disciplines.** FO dénonce aussi l'insuffisance de recrutement de collègues en situation de handicap.

Conditions de travail :

- **Pour l'amélioration de nos conditions de travail :** FO demande à revenir sur la politique de dérégulation des seuils de dédoublement qui n'a visé qu'à réduire les moyens au détriment de la formation des apprenants.
- **Pour la reconnaissance des responsabilités et du temps de travail des CPE.**
- **Pour la liberté pédagogique des enseignants :** FO a combattu la mise en place d'un entretien professionnel par le chef d'établissement. Pour FO, seul l'inspecteur pédagogique peut avoir cette compétence. Pourtant, PPCR l'a introduit au travers des rendez-vous de carrière. Nombreux sont les agents à en signaler l'arbitraire. Certaines équipes s'en trouvent démobilisées, démotivées !

**LA FORCE
DE L'INDÉPENDANCE**

VOTER FO

C'est voter pour un syndicat qui défend les agents du MASA, quel que soit le statut, avec les droits qui s'y rattachent.

VOTER FO

C'est renforcer la démocratie dans les instances face à l'administration.

C'EST VOTER POUR VOTRE AVENIR !

ON NOUS OPPOSE LA MAÎTRISE DU BUDGET, NOUS NE NOUS RÉSIGNONS PAS ! AVEC VOUS ET POUR VOUS, NOUS CONTINUERONS À NOUS BATTRE !

FO ne fait pas partie de ceux qui accompagnent les contre-réformes ou qui font semblant de ne pas les voir !

À CEUX QUI VOIENT LE SYSTÈME ÉDUCATIF COMME UN COÛT ET PRÉPARENT SA PRIVATISATION, NOUS OBJECTONS :

« SI VOUS TROUVEZ QUE L'ÉDUCATION COÛTE TROP CHER, ESSAYEZ DONC L'IGNORANCE ! »

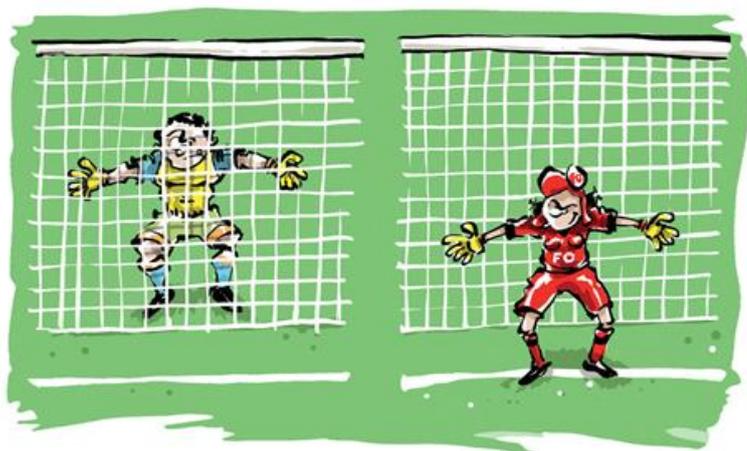
Parce qu'il n'y a pas de République sans services publics, sans fonctionnaires, FO, 1^{ère} organisation syndicale dans la Fonction publique de l'État, n'accepte pas les dégradations et remises en cause de nos statuts et de nos conditions de travail !

Le service public a une histoire, donnons-lui un avenir !

Au lendemain des élections professionnelles, chacun fera ses comptes pour savoir quelles seront les organisations syndicales habilitées à négocier.

Ne subissez pas, votez FO !

**LA FORCE
DE L'INDÉPENDANCE**



Colan

FO, LA DIFFÉRENCE

POUR DÉFENDRE MES DROITS

LE DÉCLIC FO

**EN DÉCEMBRE 2022,
FAITES LE BON CHOIX !**